

Le Chantier du tramway de Tours Juillet 2010– septembre 2013

Les chantiers de ville: une chance pour la
marche et le vélo



Le contexte

- ▶ La construction d'une première ligne de tramway de 15 Km dans l'agglomération tourangelle s'inscrit dans un paysage où la pratique du vélo a fortement progressé depuis dix ans.
- ▶ Le vélo participe aujourd'hui à plus de 6% des déplacements du centre ville et 4% dans l'agglomération. Le vélo est au cœur de la politique de déplacement et d'aménagement urbain de l'agglomération tourangelle.



Le contexte

- ▶ La piétonisation de la rue Nationale en 1998, sur l'axe structurant nord-sud de la cité a constitué un fort déclencheur psychologique en faveur d'une crédibilité accrue du mode vélo.



Le Contexte

- ▶ Le Réseau cyclable d'agglomération ce sont aujourd'hui 277 km équipés



Le contexte

- ▶ Sur le territoire du Scot qui est plus large que l'agglomération, la part du vélo dans les déplacements varie de 0 à 9% selon les secteurs (moins sur les coteaux, et dans l'habitat social, plus sur les secteurs urbanisés avec des équipements, en plaine)
- ▶ Depuis 2001 les municipalités confortent leur réseau cyclable en cohérence avec le **schéma directeur du réseau d'agglomération**. Des liaisons intercommunales viennent renforcer un maillage plus local desservant les principaux générateurs de flux ", tels que les complexes sportifs, les établissements scolaires, les commerces, etc...
- ▶ A Tours en particulier, le réseau cyclable c'est 48% de la voirie aménagée, soit 173 Km et 3600 places de stationnement officielles



Le contexte

- ▶ La promotion du vélo à Tours s'articule autour de trois axes majeurs :
- ▶ **Le réseau**
- ▶ Mise en place d'un « Comité de suivi vélo » en 2003 réunissant les usagers cyclistes et associations pour une construction commune du réseau cyclable et de ses actions de communication . Extension du réseau cyclable urbain et traitement des discontinuités (150 Km). Multiplication des zones de circulation apaisées : Zones piétonnes, de rencontre et zones 30. Insertion de l'itinéraire principal (9km) et de bouclages de « Loire à vélo ». Enveloppe annuelle de 1 000 000€ consacrée au développement du réseau (cumul de crédits communaux, d'agglomération et régionaux.
- ▶ **Le stationnement**
- ▶ Densification du parc de stationnement et poses de supports vélo aux abords des générateurs de flux et établissements publics. 3600 places vélo officielles auxquelles il faut ajouter le stationnement « toléré » sur l'ensemble du mobilier urbain de la ville.
- ▶ **La communication**
- ▶ Promotion du vélo en tant que loisir et mode de transport, environ 18 manifestations annuelles à thèmes (sport, découverte, éducation, déplacement, ...), la « Fête du vélo » et des supports de communication de large diffusion . Edition du plan « Tours à vélo » et « L'Agglo à Vélo ». Création du système de location de vélo à moyenne et longue durée « Vélociti ».



Anticipation et accompagnement de l'arrivée du tramway

VELOCITI: Un système de location couplé aux transports en commun

Le service Vélociti est un service de location de vélos de longue durée.

Mise en place en 2006. La communauté d'agglomération en a fait le choix après une étude sur les divers systèmes de location de vélo existants.

La volonté de cibler une population potentiellement utilisatrice du vélo s'est révélée payante. Avec des tarifs très attractifs et une population étudiante répartie sur les 17 sites universitaires du territoire communal, ce sont les abonnés aux transports en commun qui bénéficient du tarif le moins élevé.



Anticipation et accompagnement de l'arrivée du tramway

VELOCITI: Un système de location couplé aux transports en commun et un tarif revisité pour en favoriser l'utilisation dans la période chantier

Velociti 



- De septembre 2006 à juin 2011 ce sont 1 400 vélos qui ont été exploités sur des locations d'une durée minimum de 3 mois et maximum de 12 mois.
- 400 nouveaux vélos ont été récemment mis en location avec un nouveau design (juin 2011)
- Le système est porté par le délégataire du syndicat intercommunal des transports (Contrat de location avec caution de 300€). La mise à disposition et l'entretien (obligatoire tous les 9 mois) sont sous-traités par un vélociste.
- Depuis le mois de Juin le tarif est à 2€ par mois pour les abonnés et à 5€ par mois pour les non abonnés.

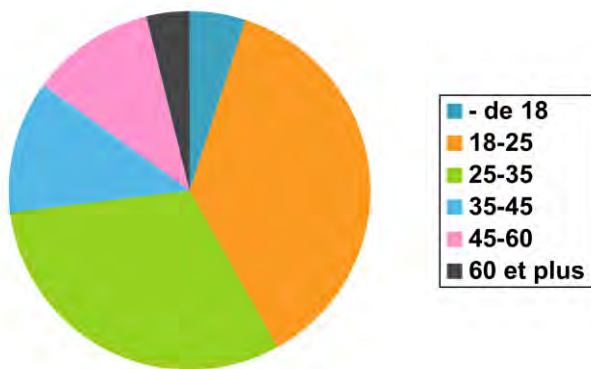


Anticipation et accompagnement de l'arrivée du tramway

VELOCITI: Un service qui fonctionne bien et contribue à ce que le vélo prenne toujours mieux sa place en ville.



	Abonné fil bleu	Non abonné fil bleu	Total
Etudiant	38%	63%	55%
Tout public	25%	75%	45%
Total	32%	68%	100%



Anticipation et accompagnement de l'arrivée du tramway

VELOCITI: les restrictions de circulation, les tarifs attractifs et le chantier du tramway en favorisent l'utilisation

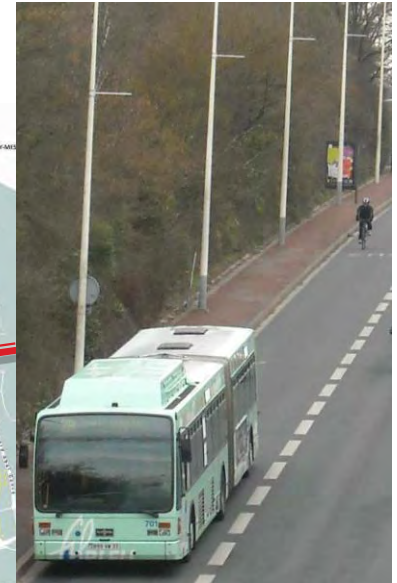


- Plus de 650 locations de vélos en septembre 2011 (+30% de location par rapport à 2010)
- 1 client sur 3 renouvèle son contrat
- La durée moyenne d'un contrat est de 8 mois
- 44% des utilisateurs de velociti l'utilisent comme mode de transport principal
- 96% des utilisateurs sont satisfaits du service

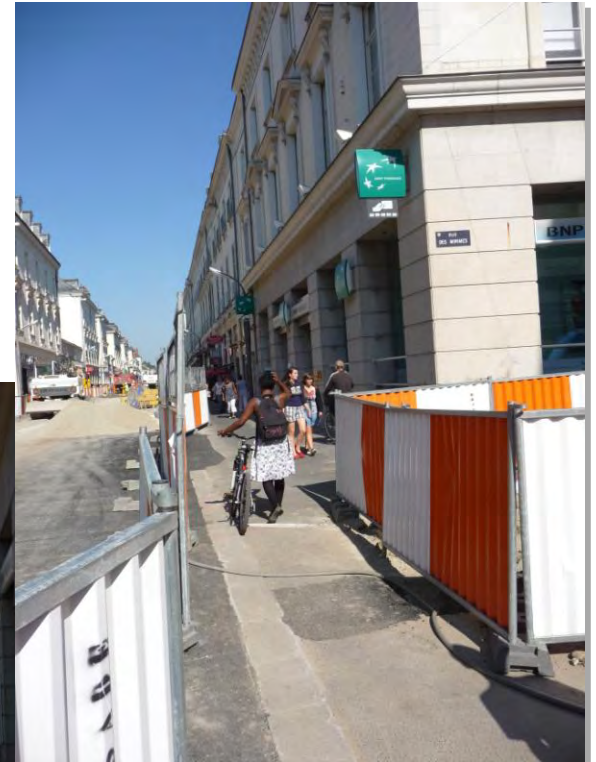


Un chantier ça complique les déplacements.

- ▶ Un choix a été fait pour accompagner le chantier du tramway: Favoriser les transports en commun en déplaçant des lignes de bus, en renforçant les voies réservées et en les rendant utilisables aux vélos.
- ▶ Favoriser les déplacements doux: la marche et le vélo.
- ▶ Si le chantier est pénalisant il l'est moins pour ces deux modes de déplacement. Un cycliste peut continuer son chemin à pieds, vélo à la main si il veut se rendre dans les zones les plus contraintes. La majorité des voiries aménagées restent accessibles et l'axe nord sud, le plus pénalisé est doublé d'itinéraire existants.
- ▶ En même temps nous poursuivons l'extension des zones 30 et leur équipement pour la pratique du vélo (signalisation, bande cyclable en contresens, etc...



Un chantier ça complique les déplacements.

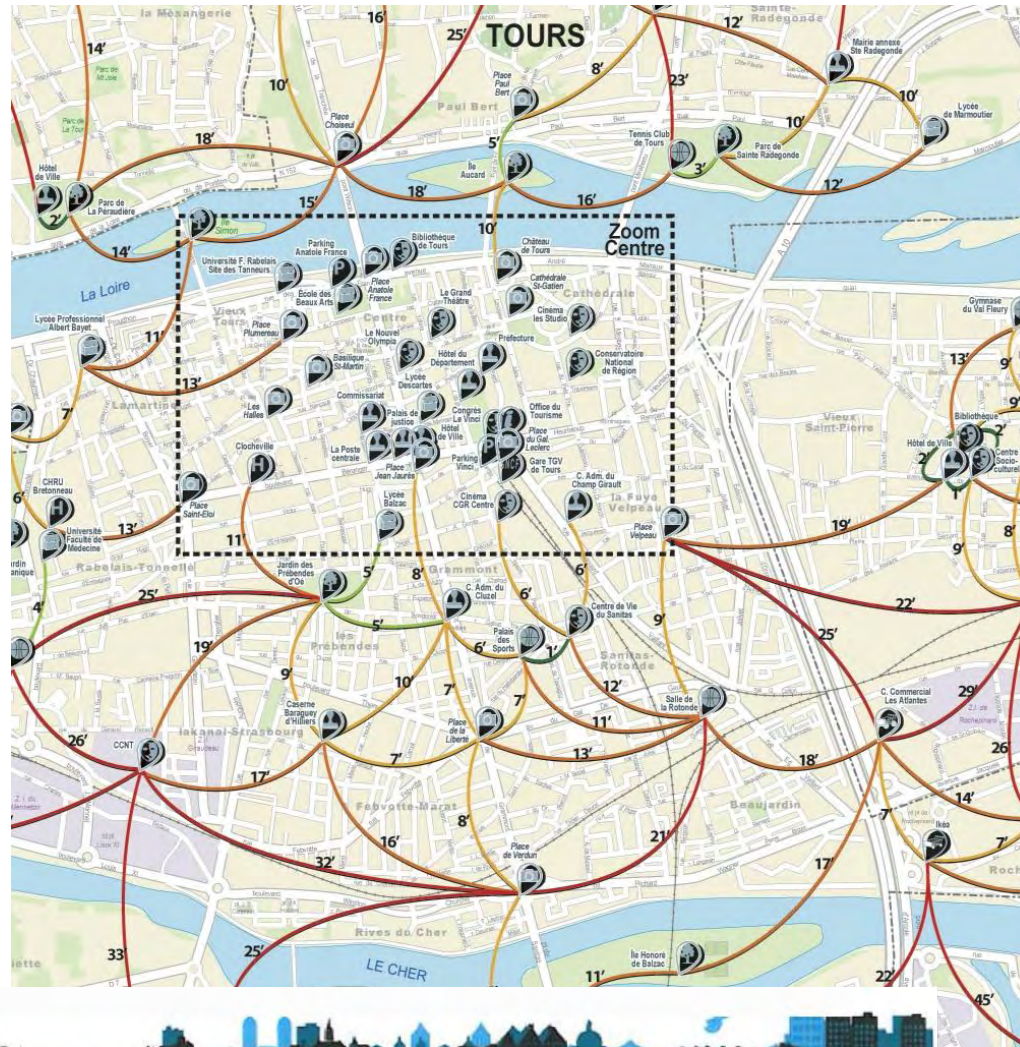


Un chantier ça complique les déplacements . Vive la marche à pieds!

- ▶ La marche à pieds reste un des moyens de déplacement les plus utilisés au cœur de l'agglomération. 30 % des déplacements se font à pieds à Tours. Faire 500 m à pieds prend 8 minutes, soit le temps qu'il faut pour trouver une place de stationnement.
- ▶ C'est ainsi que pour aider à la prise de conscience de ce moyen de déplacement silencieux et économique, bon pour la santé, la communauté d'agglomération a édité en 2009 une carte des temps de parcours piéton.
- ▶ Cette carte est accessible et téléchargeable sur internet:
- ▶ <http://www.agglo-tours.fr/index.php?idtf=169>



Un chantier ça complique les déplacements . Vive la marche à pieds!



Des actions valorisantes qui accompagnent le chantier du Tramway.

- La révision du PLU de Tours avec des normes de stationnement des vélos dans les habitations (ex : 3% de la SHON totale, avec minimum de 5 m² dans les constructions neuves au centre de Tours)
- La poursuite d'actions avec les entreprises qui mettent en place des plans de mobilité.
- Les études pour la construction d'une vélostation en gare de Tours.
- La mise en place de points de location Vélociti dans les communes de l'agglomération.
- Aide à la recherche, dans le cadre du projet « Cityway » développé par Starway et l'Université de Tours (30 prototypes de vélos électriques)
- La promotion du VAE avec une aide à l'achat.
- Le soutien aux associations.



Des actions valorisantes qui accompagnent le chantier du Tramway.

Vélo et modes doux / Vélo assistance électrique



A compter du 20 juin 2011, Tour(s)plus mettra en place, à titre expérimental, un chèque vélo électrique. Celui-ci permettra aux acquéreurs de vélos à assistance électrique (VAE) résidant dans l'agglomération de voir leur achat subventionné à hauteur de 25% et à concurrence de 250 €.

Cette opération vise à encourager le développement du VAE qui, s'il reste encore relativement coûteux, constitue une réelle alternative à la voiture pour les déplacements urbains.

INFORMATIONS ➤

➤ [Dossier de demande subvention](#)

➤ [Liste des vélocistes agréés](#)

Le VAE est aujourd'hui un mode de déplacement fiable. Il a, au regard du vélo classique, les avantages suivants :

- Il permet de réaliser des distances importantes sans nécessiter l'effort requis par le vélo traditionnel (effort, transpiration)
- Les côtes ne sont plus un obstacle
- Il permet de s'affranchir des bouchons
- Même si le pédalage est assisté, il demeure indispensable et constitue donc une activité physique bénéfique à la santé.
- Il est économique à l'usage
- Il est sécurisant notamment lors des démarrages aux feux qui sont immédiats grâce à l'assistance électrique

L'opération sera lancée le 20 juin 2011 et permettra de subventionner une centaine d'acquisitions. En fonction des résultats, elle pourra être reconduite et renforcée en 2012.



Des actions valorisantes qui accompagnent le chantier du Tramway.

Par convention, la Ville de Tours met à disposition du Collectif Cycliste 37 un locale.

Cette association est devenue prestataire de service (par attribution d'un marché) auprès de la communauté d'agglomération, Pour des actions précises:

- Vélo-école
- Encadrement de balades urbaines
- Ateliers de réparation et de recyclage des vélos, etc...

Ouvert à partir du 1^{er} septembre 2011

Ouverture au Public

Horaires : tous les matins de 9h00 à midi du mardi au samedi.



Aide et assistance

Nous sommes à l'écoute de tout ce qui ne va pas et essayons de trouver des réponses et des solutions. Accidents, incidents, gênes, travaux, déviations, points noirs, incivilités...

Les cyclistes sont solidaires de chaque cycliste quotidien.

Renseignements :

Bernard 02.47.51.38.04

Point Infos mobilités

Bonnes stratégies de mobilités
Plans cyclables
Coûts, temps, santé
Véloroutes et voies vertes.

Culture et échanges

Des expositions, des conférences, des récits.
C'est toute une programmation ouverte qui se construit.



Vélopôle

La maison des cyclistes au quotidien



Vélo-école

Pour adultes seulement.
Elle fonctionne sous différentes facettes:

- Cours d'initiation pour débutants
- Remise en selle après une longue période de non-pratique
- Accompagnement pour prendre confiance et connaître les aménagements.

Renseignements :
Agnès tel: 02.47.53.59.01

Balades urbaines

Nous proposons des balades accompagnées avec un encadrement important de sécurité.
Vélo- conférences, mais aussi vélo-découvertes ou nocturnes.

Renseignements :
Annie 02.47.38.71.29

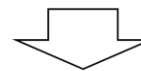


<http://tours.fubicy.org>

Tel : en cours
tours@fubicy.org

Services aux adhérents

Selon horaires précis.



Bricolade

C'est un atelier d'auto-réparation de bicyclettes. On y trouve un local chauffé, des outils, des conseils et des pièces d'occasion. C'est gratuit ! Mais réservé aux adhérents.

Contrôles techniques
Marquages de vélos
Animations de bricolage

Tous les samedis matin de 9h00 à midi
Et bientôt, tous les mercredis soir de 17h00 à 20h00.

Recyclade

C'est un atelier de recyclage des vélos collectés ou reçus en don.
Les adhérents peuvent y acheter des vélos d'occasion à bon prix.

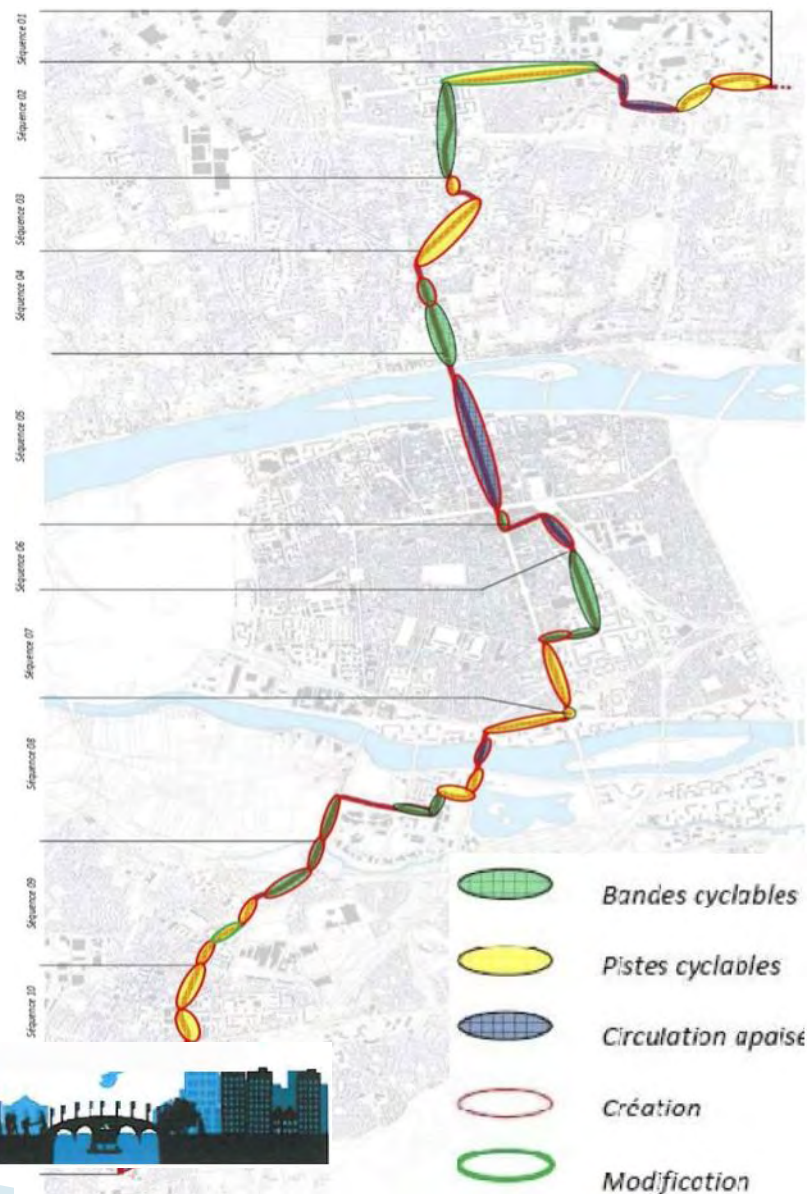
Renseignements :
Gérard 02.47.50.69.74



Les itinéraires cyclables le long de la 1^{ère} ligne de tramway: Une continuité cyclable assurée tout au long de la ligne

Etat projeté

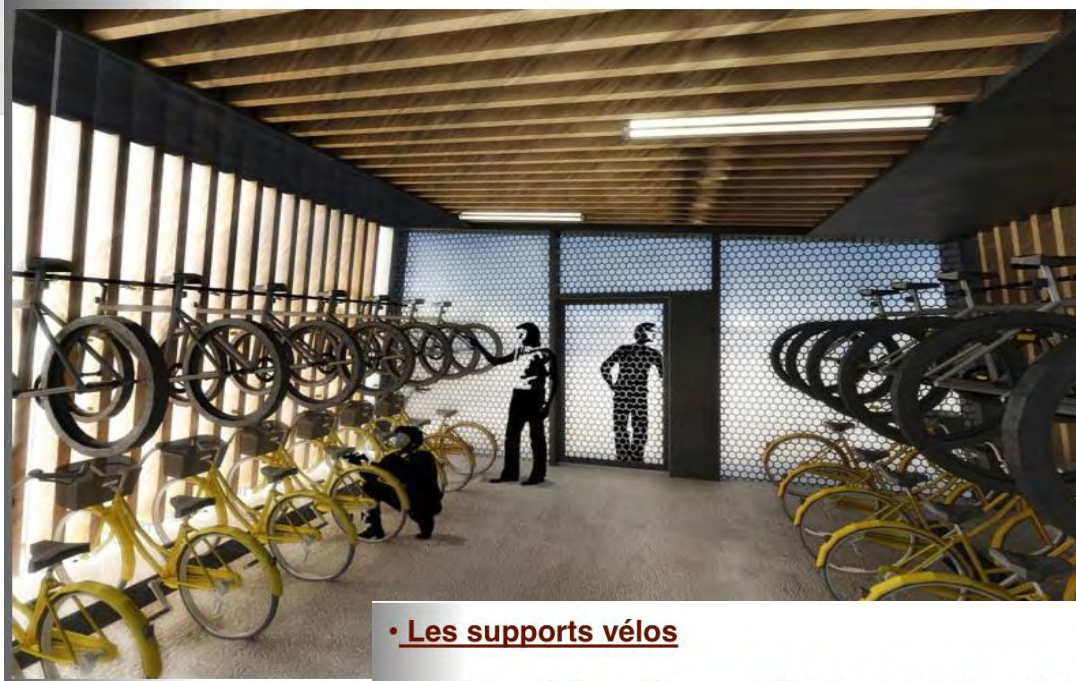
	<i>Restitution</i>	<i>Modification</i>	<i>Création</i>
<i>Pistes</i>	970m	2604m (initialement bandes)	5794m
<i>Bandes</i>	3314m	95m (initialement pistes)	2684m
<i>Circulation apaisée (zone 30+ voies vertes)</i>	784m	565m (initialement bandes)	7584m
Total	5068m	3264m	16062m



Les itinéraires cyclables le long de la 1^{ère} ligne de tramway: Une continuité cyclable assurée tout au long de la ligne

• Les parkings vélo-abonnés

- ✓ 9 locaux sont prévus le long de la ligne



• Les supports vélos

- ✓ Les stations disposant d'abris sécurisés seront également dotées de 5 supports, soit 10 places
- ✓ Toutes les autres stations sont équipées de 10 supports vélos, soit 20 places



Conclusion

- ▶ Le chantier du tramway pénalise les déplacements, mais il ne les rend pas impossibles.
- ▶ En complémentarité avec les transports en commun et la marche à pieds, le vélo devient encore plus un moyen efficace de déplacement.
- ▶ Les actions d'accompagnement conjuguées aux contraintes mises sur la circulation automobile favorisent le développement de la pratique du vélo.
- ▶ Si il est anticipé, le chantier peut être un moment heureux de transformation de la ville, et permettre d'accéder au plaisir de se déplacer autrement.



Un chantier pour...permettre d'accéder
au plaisir de se déplacer autrement !

